

la construction

- 14.400 emplois salariés ⁽¹⁾ au 1^{er} trimestre 2010 (soit 12% des effectifs salariés des Côtes d'Armor)
- 4.400 établissements en 2009
- 620 créations d'entreprises en 2009

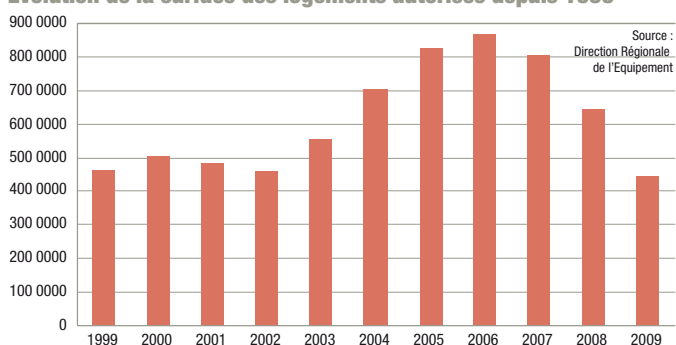
↳ Evolution de l'activité du secteur

L'activité de construction concerne aussi bien les travaux neufs que la rénovation, la réparation ou la maintenance.

Les données concernant l'activité de la construction neuve sont de 2 types : la construction de logements (individuels et collectifs) et la construction de bâtiments professionnels.

A partir de 1998, et surtout 2003, on enregistre en Côtes d'Armor une progression sensible du niveau d'activité dans le bâtiment grâce, notamment, au développement du secteur de l'habitat. Cette embellie va durer jusqu'en 2006, l'année 2007 marquant le début d'un ralentissement de l'activité dans la construction neuve, aggravé les années suivantes par la crise économique et monétaire. Entre 2006 et 2009, un recul de 52% du nombre de logements autorisés a été constaté, la baisse concernant aussi bien la construction individuelle que collective.

Evolution de la surface des logements autorisés depuis 1999



↳ Importance de la construction de logements individuels

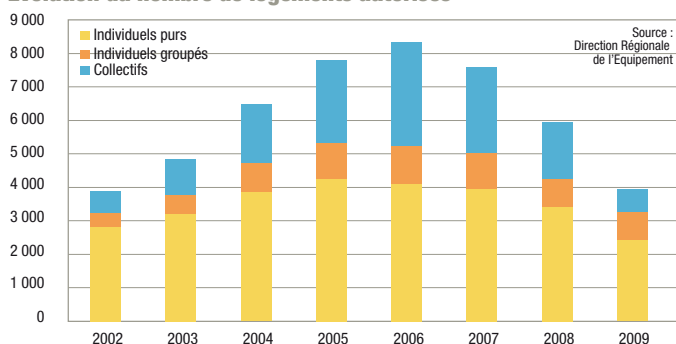
Particularité du département, l'habitat individuel représente, au recensement de population de 2007, 82% du parc de logements (71,5% en Bretagne, 56% en France métropolitaine).

En moyenne, sur les 5 dernières années, la construction de logements individuels représente 70% du nombre de logements autorisés.

Les effets de la crise ont impacté directement ce marché qui, avec près de 3.270 logements autorisés en 2009, a enregistré un recul de 37% par rapport à 2006.

La construction de maisons individuelles en secteur groupé ⁽²⁾ reste modérée. Les ¾ des logements autorisés sont des logements individuels purs.

Evolution du nombre de logements autorisés



↳ Recul de la construction de logements collectifs...

Entre 2003 et 2006, le marché national du logement collectif était en progression significative du fait, notamment, de la mise en place du dispositif d'amortissement fiscal « De Robien » et de la loi « Solidarité et Renouveau Urbain » qui visaient à relancer la construction dans le secteur locatif social. L'année 2006 avait même constitué un record en Côtes d'Armor avec plus de 3.000 logements collectifs autorisés.

Entre 2007 et 2009, le nombre d'autorisations de construction de logements collectifs a diminué de 74%. Avec seulement 658 logements autorisés en 2009, il retrouve le même niveau qu'en 2002. Le collectif recule en nombre mais aussi en proportion : il ne représente plus que 17% des logements autorisés (contre 34% en 2007).

A noter que l'application à partir de 2009 du dispositif « Scellier » destiné à favoriser l'investissement en immobilier locatif, n'a pas entraîné de relance de la construction et n'a pas eu, en Côtes d'Armor, d'effets sur les ventes de logements neufs en collectifs, en recul de 60% sur l'année. Par contre, ce mécanisme a permis de doper les ventes au niveau régional (+20%) et national (+35%).

↳ ...et de bâtiments non résidentiels

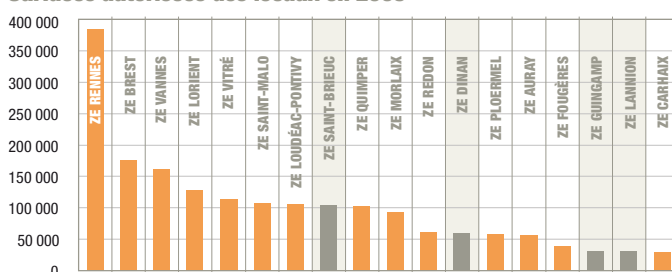
Après plusieurs années de diminution, les années 2005, 2006 et 2007 avaient marqué une reprise au niveau de la construction des locaux professionnels.

Depuis 2008, la situation s'est dégradée et l'année 2009 enregistre une chute de 25% des m² autorisés (Bretagne : -22%).

Les surfaces de locaux industriels et entrepôts, qui constituent les secteurs les plus importants, ont reculé respectivement de 60 et 18% au cours de l'année. Les commerces sont restés quasiment stables (+486 m²) mais à un très bas niveau au regard des années antérieures. Seule la construction dans les services publics enregistre une progression significative (+10%), notamment pour les secteurs de la santé, l'action sociale et des transports, ce qui a permis au secteur tertiaire d'être moins touché en 2009 par la récession (-1%) que le secteur industriel (-29%).

Concernant le secteur agricole, le recul s'élève, comme au niveau régional, à plus de 75%.

Surfaces autorisées des locaux en 2009



Source : Direction Régionale de l'Équipement

↳ Repli de l'emploi salarié

Les données de l'Insee datant de 2007, les seules statistiques permettant une analyse de la situation actuelle de l'emploi par secteur sont celles fournies trimestriellement par Pôle emploi.

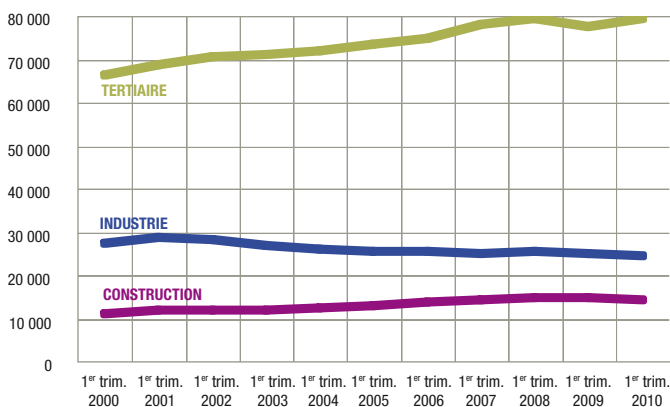
La progression d'activité enregistrée dans la construction jusqu'en 2007 s'était traduite par une augmentation régulière des effectifs qui ont atteint leur plus haut niveau au 1^{er} trimestre 2008 : 14.880 emplois, soit une hausse de 40% en 10 ans.

(1) Champ couvert par la statistique de l'Assurance chômage.

(2) Opération de construction d'une maison individuelle dans laquelle un promoteur est propriétaire du terrain.

Depuis 2 ans, le secteur de la construction a été fortement touché par la crise et a perdu plus de 500 emplois. Toutefois, sa part dans l'emploi salarié total, de l'ordre de 12 %, est restée stable.

Evolution de l'emploi salarié 2000-2010



Source : Pôle emploi Bretagne

La baisse du nombre de contrats intérim a permis aux entreprises d'amortir la chute d'activité. Alors que les effectifs intérimaires dans la construction représentaient 808 équivalents temps plein fin 2007, ils n'étaient plus que 656 fin 2009. Ce recul (-18%) est bien supérieur à celui enregistré au niveau de l'ensemble de l'intérim (- 8%).

L'enquête sur les besoins de main-d'œuvre réalisée annuellement par Pôle Emploi met en évidence les difficultés de recrutement qui continuent d'exister dans certains métiers du bâtiment : maçons, ouvriers dans l'agencement et l'isolation, ouvriers qualifiés de la peinture et des finitions, charpentiers... Toutefois, plus de 600 recrutements sont envisagés dans ces métiers pour l'année 2010.

Les dernières estimations d'emploi par zone d'emploi réalisées par l'INSEE en date de 2007 mettent en évidence l'importance de la zone d'emploi de Saint-Brieuc qui se place en 3ème position des zones bretonnes (après Rennes et Brest) pour le nombre de salariés dans la construction.

Une entreprise sur six créée dans la construction

La construction regroupe les entreprises de terrassement, de maçonnerie, de couverture, de pose de menuiserie, de plomberie, de chauffage, d'électricité, de travaux publics... En 2009, 620 entreprises ont été créées dans ces branches, ce qui représente près de 16% de l'ensemble des créations.

La grande majorité des créations correspond à des créations individuelles (1/4 seulement sont des créations sous forme de sociétés). La mise en place début 2009 du statut d'auto entrepreneurs a augmenté le nombre de créations dans tous les secteurs. Dans la construction, plus de 50% des créations d'entreprises ont ainsi été réalisées sous ce régime.

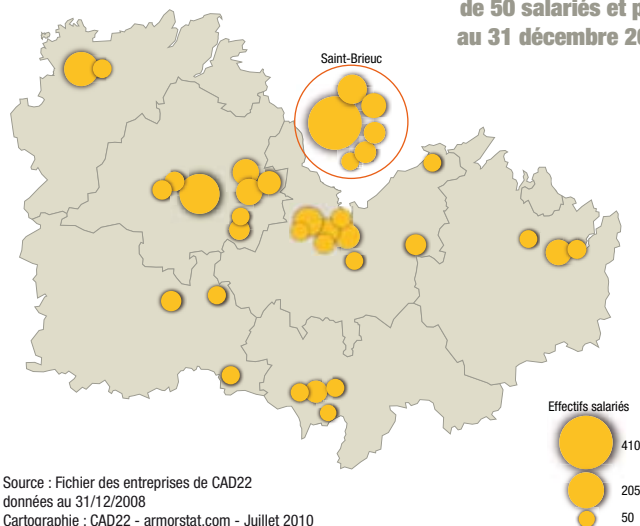
Plus de 4.400 établissements relevant du secteur de la construction étaient répertoriés par l'INSEE en 2009, soit 15% du nombre total d'établissements. Le taux de création d'établissements dans la construction (15 %) est du même niveau que celui de l'ensemble des secteurs.

Les établissements costarmoricains sont très majoritairement de petite taille. En 2008, d'après le fichier tenu par Côtes d'Armor Développement, 70% des établissements du secteur employant moins de 6 salariés faisaient travailler 20% des salariés de la branche. Inversement, la dizaine d'établissements employant plus de 100 salariés regroupait 10% des emplois. A noter que sur ces 10 établissements, la moitié concerne le secteur des travaux publics.

Forte implantation des grands établissements sur les régions de Guingamp et Saint-Brieuc

Sur les 35 établissements de 50 salariés et plus répertoriés au fichier de l'Agence, près de la moitié sont situés sur le Pays de St Brieuc et 17% sur celui de Guingamp.

Les entreprises de construction de 50 salariés et plus au 31 décembre 2008



Source : Fichier des entreprises de CAD22 données au 31/12/2008
Cartographie : CAD22 - armorstat.com - Juillet 2010

Les données fournies par l'INSEE concernant le nombre d'établissements du secteur de la construction par zone d'emploi montrent que si le nombre d'établissements total a progressé entre 2005 et 2008 au niveau des Côtes d'Armor (environ 12%), la répartition est restée stable : Saint-Brieuc regroupe près de 45% des établissements, les zones de Dinan, Lannion et Guingamp environ 18% chacune.

Des formations professionnelles du CAP au BTS

Au-delà des nombreux CAP, BEP et BAC-pro proposés dans le secteur de la construction en Côtes d'Armor, 3 établissements assurent des formations de techniciens supérieurs en lien avec le bâtiment et les travaux publics : le lycée Freyssinet de Saint-Brieuc (étude et économie de la construction, bâtiment, travaux publics), le lycée Fontaine-des-Eaux de Dinan (fluide et énergie) et le CFA de l'AFO BAT à Plérin (aménagement, finition). En outre, le lycée technique Jean Monnet de Quintin propose une Formation Complémentaire d'Initiative Locale en CAO-DAO du bâtiment.

De nouveaux emplois dans le secteur du développement durable

Le secteur du bâtiment fait partie des principaux secteurs concernés par les effets du Grenelle de l'environnement. La mise en place d'éco-prêts à taux zéro pour réaliser des travaux d'économie d'énergie est une des principales mesures financières qui devrait permettre la croissance des emplois verts.

D'autre part, le développement de l'éco-construction (neuve ou en rénovation), nécessite une adaptation rapide des professionnels du bâtiment et, de ce fait, une évolution de l'offre de formation dans les différents métiers : construction, isolation, chauffage, éclairage...

Un partenariat entre les professionnels du bâtiment et EDF vient d'être conclu dans ce sens. Il prévoit la formation de 120.000 professionnels et la révision générale des « Règles de l'art » de la construction.

RETROUVEZ CES DONNÉES SUR :

www.armorstat.com

le Centre de ressources socio-économiques des Côtes d'Armor